



Westminster & City News

NUMÉRO 31

Du 3 au 30 août 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques poursuivent leur amélioration – Après avoir enregistré son [déficit public](#) annuel le plus faible en 11 ans en 2017-18 à 39,4 Md£, le gouvernement continue d'afficher de bonnes performances budgétaires sur la période 2018-19. Entre avril et juillet, le déficit public sur quatre mois est à son plus bas niveau depuis 2002, porté par une baisse du paiement des intérêts sur la dette et des contributions à l'UE. La dette publique a été de 84,3 % (-1,7 pt sur un an). Ainsi, le Chancelier Hammond devrait pouvoir relâcher la pression budgétaire sur les administrations tout en respectant ses objectifs de réduction du déficit sous les 2 % du PIB et de réduction de la dette publique pour 2020. Ses marges de manœuvre sont toutefois réduites par l'annonce de financements supplémentaires pour le NHS de Th. May en juin dernier (+3,4 % par an entre 2019 et 2024). L'*Office for Budget Responsibility* (OBR) a [déclaré](#) qu'il était trop tôt pour dresser des conclusions sur toute l'année budgétaire.

INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Selon les [estimations](#) de l'ONS, la croissance du PIB a été de 0,4 % au T2 2018 – Conformément aux prévisions du Comité de politique monétaire, l'économie a rebondi après les performances mitigées du T1 (0,2 %) affectées par les conditions climatiques défavorables. La croissance a été essentiellement portée par les services (+0,5 % au T2 après +0,3 % au T1), le beau temps ayant contribué au dynamisme de la vente au détail (+2,1 %), et la construction (+0,9 % après -3,3 %) alors que la production manufacturière s'est contractée (-0,8 % après +0,2 %). La consommation des ménages a crû modérément (+0,3 %) comparée à la FBCF (+0,8 %). La contribution du commerce fut négative, la contraction des exports (-3,6 %) étant supérieure à celle des imports (-0,8 %).

Les salaires réels augmentent faiblement malgré la baisse du taux de chômage – L'[inflation](#) a atteint 2,5 % en juillet (+0,1 pt sur un mois), portée par la hausse des prix des biens récréatifs (surtout les jeux d'ordinateur), les services, l'alimentation et l'énergie. L'inflation sous-jacente reste stable à 1,9 %. Le taux de chômage a été de 4,0 % en juin (-0,2 pt sur un mois), soit son taux le plus faible depuis 1975. Cette baisse est en partie due à la réduction du nombre de chercheurs d'emploi citoyens de l'UE qui ne fut que partiellement compensée par la hausse de l'offre de travail issue des pays tiers. Le nombre de travailleurs sans heure garantie (contrat zéro heure) a baissé pour la première fois (-104 000 sur un an). Le nombre d'heures travaillées par tête a continué de se réduire. La croissance sur trois mois des salaires nominaux en glissement annuel a été de 2,4 % (primes incluses), soit 0,1 % (-0,1 pt) en termes réels. Les salaires devraient augmenter en juillet, tirés par une hausse d'au moins 3 % des salaires des 1,3 M de travailleurs du NHS qu'avait annoncée le gouvernement.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le déficit commercial du RU diminue d'1 Md£ au premier semestre 2018 et s'établit à 67,8 Md£ – Selon l'[ONS](#), cette variation résulte d'une baisse de 0,4 % des exportations de biens sur le S1 2018 qui a été plus que compensée par une diminution de 0,7 % des importations. Hors échanges d'hydrocarbures, l'évolution de la balance commerciale est davantage prononcée avec une résorption de près de 2 Md£ du déficit. Sur le plan géographique,

le commerce extérieur britannique a bénéficié d'une baisse de 2,6 % des importations depuis les pays tiers, en particulier la Chine et Singapour (-1,1 Md£ chacun), tandis que le déficit avec l'UE s'est légèrement accru avec une hausse de 0,9 % des importations, à laquelle la Belgique et le Danemark sont les principaux contributeurs (+1,5 Md£ environ à eux deux). Sur le plan bilatéral, l'excédent de la France avec le RU a diminué de 400 M£ sur le S1 2018, à 1,4 Md£, en raison d'une baisse de 3,5 % des exportations françaises vers le RU qui a plus que compensé la diminution de 1,5 % des importations françaises depuis le RU.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Le gouvernement publie une notice sur les conséquences d'un no-deal sur les services financiers – Dans une communication comprenant déjà [24 notices](#), le gouvernement reprend, s'agissant des [services financiers](#), les éléments présentés par la BoE et la FCA sur les mesures envisagées en cas de sortie sans accord. Il optera pour des actions unilatérales pour aider les institutions financières britanniques, tout en soulignant qu'une coopération avec l'UE restera nécessaire pour régler les sujets à la forte dimension transfrontalière (tels que la continuité des contrats de dérivés par exemple). Quant aux conséquences directes sur les consommateurs, le coût des paiements par carte pourrait augmenter ainsi que celui des transactions UE/RU qui ne seraient plus soumises à l'interdiction du *surcharging*. Ces notices ont reçu un bon accueil du secteur qui les juge pragmatiques et prudentes ([CityUK](#)), car elles démontrent la bonne volonté du gouvernement RU et la nécessité pour l'UE de clarifier au plus vite les arrangements post-Brexit ([City of London](#)), sachant que le RU seul ne peut régler tous les problèmes ([UK Finance](#)).

Les assureurs britanniques honoreront leurs contrats transfrontaliers même en cas de sortie sans accord – La plupart des grandes compagnies d'assurance ont déclaré qu'elles seraient en mesure d'honorer les sinistres de leurs clients, quel que soit le résultat des négociations. Admiral, Hiscox, RSA et AIG ont déjà transféré les polices de leurs clients UE vers une filiale UE (Luxembourg, Dublin et Bruxelles restent les destinations privilégiées). Si le gouvernement RU s'est engagé à autoriser les assureurs basés dans l'UE à payer les sinistres des clients RU, rien n'indique que les régulateurs de l'UE autoriseront les paiements dans l'autre sens. Dans ce contexte d'incertitude liée à la continuité des contrats et à la réalité d'une période de transition, les assureurs inquiets ont donc décidé d'agir, se conformant ainsi aux recommandations du superviseur européen (EIOPA). Quant aux assureurs-vie comme Aviva et Royal London, ils ont transféré les anciennes polices vers de nouvelles filiales de l'UE, tandis que Legal & General ne l'a toujours pas fait.

Plus que les transferts d'emplois, la relocalisation du capital inquiète Ph. Hammond et certaines banques – Le Chancelier Hammond aurait [déclaré](#) qu'il était primordial d'empêcher le déplacement massif de capital réglementaire en Europe, lors d'une rencontre avec des dirigeants d'institutions financières. Les dirigeants présents considéreraient la localisation des actifs et du capital des banques plus stratégique que celle des effectifs, compte tenu de son rôle dans l'emploi, l'investissement et les revenus fiscaux. Les banques s'inquiètent d'une éventuelle fragmentation du marché, qui les forcerait à répartir leur capital pour le moment concentré à Londres. Ceci pourrait selon elles diluer leur rentabilité dans la région, et elles seraient alors incitées à déplacer davantage d'actifs dans d'autres centres financiers tels que New York ou Hong Kong. Il n'est pas possible de déterminer aujourd'hui dans quelle mesure actifs et capital seront effectivement déplacés en Europe.

BANQUES ET ASSURANCES

Le marché des assureurs londoniens recourt de plus en plus au système de négociation électronique – Le London Market Group (LMG) a annoncé que les polices d'assurance souscrites via la plateforme [Placing Platform Limited](#) (PPL) ont presque doublé en un an (atteignant le nombre de 3000 au mois de juin 2018). La PPL, introduite pour la première fois en 2016, a mis du temps à être adoptée par les courtiers, restés fidèles au processus de négociation traditionnel sur papier. Pour le directeur général de l'assureur Hiscox et président du conseil d'administration de PPL, « le passage à la négociation électronique est crucial pour le marché londonien de l'assurance à l'ère du tout numérique ». Néanmoins, certaines critiques demeurent sur la lourdeur et le manque de souplesse du système informatique (un quart des syndicats de la Lloyd's n'ont pas atteint l'objectif assigné de 10% des contrats gérés électroniquement). Le LMG entend maintenir la pression et publiera de manière nominative, à compter du 3^e trimestre 2018, les meilleures et moins bonnes performances des assureurs.

Les banques au RU facilitent les conditions de prêts hypothécaires afin de maintenir leur croissance – Le nombre de prêts hypothécaires atteignant 90% de la valeur de la propriété a ainsi augmenté de 20% au cours des six derniers mois. M&S Bank (HSBC) et CYBG ont augmenté le ratio prêt-valeur (LTV) maximal à 95% sur certains produits, et ont étendu la durée maximale de leurs prêts (ex. 35 ans pour M&S). D'autres institutions ont choisi de diminuer leurs frais. Ceci reflète les efforts des banques pour gagner de nouveaux clients dans un contexte de concurrence croissante (ex. courtiers indépendants) et d'un affaiblissement du marché immobilier, qui diminuent leurs marges bénéficiaires. La concurrence a forcé les banques à garder des taux historiquement bas, alors même que les coûts de financement ont augmenté. Selon des analystes d'UBS, en raison des nouvelles règles de *ring-fencing*, HSBC s'est également retrouvée avec 60 Md£ qu'elle ne pouvait plus utiliser qu'en détail, encourageant la banque à étendre son activité de prêts hypothécaires et accroissant la pression sur les concurrents.

FINTech

La FCA lance un *Global Financial Innovation Network* avec 11 régulateurs (dont l'AMF) – La FCA lance une [consultation](#) pour réponse au 14 octobre, identifiant les fonctions principales du GFIN : (i) servir de réseau aux régulateurs pour collaborer et partager leurs expériences de l'innovation, (ii) fournir un forum permettant des discussions et un travail sur des politiques communes, (iii) offrir aux entreprises un environnement au sein duquel tester leurs produits simultanément dans plusieurs pays. L'initiative se fonde sur la proposition initiale de la FCA de créer une *Global Sandbox*, qui avait fait l'objet d'une consultation en février 2018 et dont les réponses ont identifié certains enjeux : la coopération réglementaire sur des défis communs auxquels font face les entreprises, la réduction du temps nécessaire à l'accès à des marchés étrangers, la transparence du projet de *global sandbox* et de ses règles. De nombreux thèmes ont été mis en avant : intelligence artificielle, *distributed ledger technologies*, protection des données, réglementation des ICO (*initial coin offering*), *Know Your Customer*, anti-blanchiment.

Selon LinkedIn, une équipe de Barclays serait chargée d'étudier l'ouverture d'un *crypto trading desk* – Deux employés de Barclays ont indiqué dans leur descriptif de poste sur LinkedIn travailler à Barclays à l'établissement d'un *crypto trading desk*, avant de supprimer l'information tout en maintenant leurs titres de postes (« *managing director – head of digital asset project* » et « *consultant – digital assets trading* »). La banque a démenti toute intention d'ouvrir un tel bureau. En avril dernier, le *Telegraph* rapportait déjà la volonté de Barclays de se lancer dans le *trading* de crypto-actifs, ce qui serait une première pour une banque d'investissement européenne. Barclays avait alors affirmé n'avoir aucun plan dans ce sens, effectuer seulement un suivi des développements du secteur, et qu'elle continuerait à dialoguer avec ses clients quant à leurs besoins en la matière. Pour rappel, Barclays avait accepté en mars d'ouvrir un compte à la plateforme Coinbase.

La police londonienne met en garde contre une augmentation de la fraude sur les crypto-actifs – Plus de 200 signalements de crypto-criminalité sont parvenus au *National Fraud Intelligence Bureau* de la police de la Cité de Londres pour les mois de juin et juillet 2018. Les pertes pour les victimes s'élèveraient à plus de 2 M£. Le suivi des risques présentés par les crypto-actifs, tel que le blanchiment d'argent, est devenu une priorité pour la police de Londres qui dispense désormais des cours à ses agents pour leur « donner les compétences et les connaissances nécessaires pour reconnaître et gérer les crypto-actifs dans le cadre de leurs enquêtes ». Les escroqueries prennent en général la forme de fausses publicités sur les réseaux sociaux promettant de « devenir riche rapidement », et l'usurpation de données personnelles, telles que les données de cartes bancaires. La police de Londres relève que les crypto-actifs sont particulièrement attractifs pour les criminels en raison du fait que les actifs sont rattachés à des identités virtuelles qui permettent à leurs propriétaires de demeurer anonymes.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Marianne Carrubba, Robin Fournier, Louis Martin
et Margaux Sauvaget

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 30 août 2018